



Merville

ACTUALITÉS

N° 69 - NOVEMBRE 2001

Editorial

Ce numéro de "MERVILLE ACTUALITES" fera partie, nous l'espérons du patrimoine de notre commune. Nous l'avons conçu avec un encart souvenir à l'occasion du jumelage avec notre commune amie BERGANTINO. Nous nous associons avec tous les Mervilloises et Mervillois pour dire que ces trois jours de réception furent un grand succès. Bravo à tous, pour les efforts bien récompensés.

Malgré les malheurs qui frappent actuellement notre terre, notre pays, notre région, notre commune, nos proches, il est de notre devoir de faire vivre notre village. Les nombreux articles que nos associations nous demandent d'insérer dans "Merville Actualités" témoignent de la vitalité de notre commune.

A bientôt d'être lus.

La commission communication
Chargée du journal Merville Actualités

Agenda du mois

SAMEDI 3 NOVEMBRE

- Loto des Trois Sociétés

à 21 heures - Salle Polyvalente

- Election party

VENDREDI 9 NOVEMBRE

- Soirée Châtaignes

organisé par le Comité de Jumelage

à 21 heures - Salle Polyvalente

SAMEDI 10 NOVEMBRE

- Match de basket

DIMANCHE 11 NOVEMBRE

- Cérémonie du 11 novembre

à partir de 9 h 15

- Repas à 12 h 30

- Match de basket

VENDREDI 16 NOVEMBRE

- Réunion du Conseil Municipal

à 21 heures - Salle Mairie

SAMEDI 17 NOVEMBRE

- Assemblée Générale

du Tennis Club à 17 heures

- Loto du Comité des Fêtes

à 21 heures - Salle Polyvalente

DIMANCHE 18 NOVEMBRE

- Match de Basket

- Match de Hand Ball à 13 h 30

VENDREDI 23 NOVEMBRE

- Election Conseil Municipal

des Jeunes à 17 h 30 - Hall de la Mairie

VENDREDI 23 ET SAMEDI 24 NOVEMBRE

- Collecte Banque Alimentaire

SAMEDI 24 NOVEMBRE

- Investiture

des Jeunes Conseillers à 11 heures

- Match de Hand Ball à 13 h 30

- Loto du Foyer Rural

à 21 heures - Salle Polyvalente

DIMANCHE 25 NOVEMBRE

- Banquet de la Pétanque

SAMEDI 1^{er} DÉCEMBRE

- Match de Basket

DIMANCHE 2 DÉCEMBRE

- Match de Basket + Hand Ball

LUNDI 3 DÉCEMBRE

- DERNIER DÉLAI

Inscription au repas des Aînés



M. Fernand Bentanax, maire de Merville, et Mme Laura Negri, sindaco di Bergantino, applaudissant chaleureusement les enfants et tous les mervillois pour leur active participation.

Numéros utiles

Numéros de téléphone utiles

SAMU	15
Centre anti-poisons	15
Pompiers	18
Police	17

Sapeur-Pompiers de Grenade	05 62 79 93 70
Gendarmerie de Grenade	05 62 79 93 70
Urgence/Dépannage GDF	05 61 35 98 32
Urgence/Dépannage EDF	08 10 33 31 31

LA POSTE	05 61 85 09 59
M. le Curé	05 61 82 61 35

Bibliothèque (Mme Marie-Pierre DUNAS)	05 62 13 41 12
---	----------------

Ecole maternelle	05 62 13 41 11
Ecole Primaire	05 62 13 41 10
Cantine	05 61 85 13 94
Crèche	05 61 85 19 89

MAIRIE de Merville	05 62 13 41 00
---------------------------------	----------------

Du lundi au vendredi 9 h-12 h / 14 h-18 h

Le samedi 8 h-12 h

Permanence Adjoint le week-end	06 85 55 66 22
	05 62 41 00 18

Permanence Employé municipal	06 85 55 66 23
---	----------------

SIVU RIVAGE

Service Emploi Merville	05 62 13 40 94
Service social	05 62 13 40 94

Police municipale

(M. Lionel SANTACREU)	05 62 13 41 17
-----------------------------	----------------

Coordonnateur de la Vie Associative

(M. Marc SOULA)	05 62 13 41 19
-----------------------	----------------

Agent de Vie Quotidienne

(Mme Céline BARIENTOS)	05 62 13 41 19
------------------------------	----------------

Agent de Médiation Sociale

(Mlle Pascale RAMPAZZO)	06 68 87 59 15
-------------------------------	----------------

Déchetterie

de MERVILLE	05 62 13 41 08
--------------------------	----------------

Horaires d'ouverture :

Fermé le lundi, le jeudi matin, le samedi après-midi et le dimanche

Du mardi au mercredi : 8 h 00-12 h 00

13 h 30-17 h 30

Le jeudi : 13 h 30-17 h 30

Le vendredi : 8 h 00-12 h 00 / 13 h 30-16 h 30

Le samedi : 8 h 00-11 h 30

Déchetterie

de CORNEBARRIEU	05 61 85 89 73
------------------------------	----------------

HIVER (1er.10 / 14.04)

Du lundi au vendredi de 14 h 00 à 18 h 00

sauf le jeudi (fermée)

Les samedi et dimanche de 9 h 00 à 18 h 00

ETE (15.04/30.09)

Du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 30/de

13 h 30 à 19 h 00

Les samedi et dimanche de 9 h 00 à 18 h 00

Déchetterie

de COLOMIERS	05 61 78 09 99
---------------------------	----------------

Mêmes horaires que ceux de la déchetterie de

Cornebarrieu

Sauf le mardi (fermée)

Caisse d'Allocation Familiale	05 61 99 77 00
--	----------------

Assistante sociale Mme DIRAT

• A Grenade, au Centre Médico Social

1er, 2e et 3e Jeudi du mois	05 61 82 61 42
-----------------------------------	----------------

de 14 h 30 à 16 h 30

• A Merville (Mairie)

Le 4e Jeudi du mois	05 62 13 41 00
---------------------------	----------------

de 14 h 30 à 16 heures

ADMR de Grenade	05 61 82 81 12
------------------------------	----------------

O.D.A.H. du SIVOM de Grenade

M. BENOIT	05 62 27 51 50
-----------------	----------------

SIVOM de Grenade	05 61 82 63 74
-------------------------------	----------------

Allô SEMYAT	05 61 41 70 70
--------------------------	----------------

Courrier de la Garonne	05 62 72 37 23
-------------------------------------	----------------

Sommaire

Numéros utiles Pages

Communiqué CCAS

Etat Civil

La question du mois

Conseil municipal

L'euro

La commune en chantier

Le Père Noël

Salle polyvalente

Incivisme / Vol de fleurs

Déchetterie

Informations municipales

Révision des listes électorales

3^e âge / Anciens combattants

Ecoles

Merville Handball

Conseil municipal des jeunes

Ecole de musique

Association 1900/2000

Banquet de la pétanque

Tennis Club

Repas des aînés

Foyer Rural

2 nouveaux commerçants

Communiqué du CCAS

Mervilloises, Mervillois,

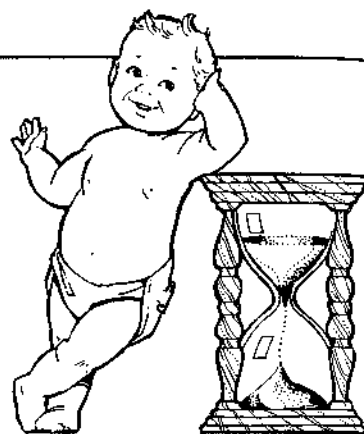
La Banque Alimentaire de Toulouse et de sa région organise

**le vendredi 23 et
le samedi 24 novembre 2001**

**UNE COLLECTE DE
DENRÉES ALIMENTAIRES
NON PÉRISSABLES.**

Le CCAS de Merville, apportant son soutien à cet organisme, vous informe qu'une permanence sera assurée à ces dates au local du troisième âge pour recevoir vos dons.

Les magasins d'alimentation "Ferrari" et "Midi Prix" participeront également à cette collecte.



Etat civil

Naissance

Guillaume CONDOM
le 19.09.01

Maxime PAILLON le 22.09.01

Loïc DEMANDIÈRE le 10.10.01

Kenza FERRAND 11.10.01

Mariage

Céline TANGUY
et Christophe JOURNIAC
le 22.09.01

Alix DE BOUSSIER et
Benoit DANÉY DE MARCILLAC
le 28.09.01

Coralie MIOTTO et
Joseph ELLERS
le 29.09.01

Virginie SERE et
Cyprien GASCIOLLI
le 13.10.01

Décès

Mme Hélène JOUVION
veuve KURT à l'âge de 89 ans ■



La question du mois

Question :

• WC Publics !

A Merville nous avons des WC publics, bonne initiative ! Mais y êtes vous déjà entré ? Moi j'ai essayé deux fois, à deux ans d'intervalle, j'ai aussitôt reculé, car c'est infect ! J'aimerais savoir à qui est attribué l'entretien de ce lieu ?

• Déchets Verts.

Ne pourrait-il y avoir à Merville un système de ramassage de déchets verts à domicile. On n'a pas toujours une quantité suffisante pour déplacer une benne (qui d'ailleurs n'est pas toujours disponible) mais je suppose qu'il y a d'autres personnes seules ou âgées qui

ne peuvent pas facilement charger leur voiture, si toutefois elles en ont une.

Yvette JOURNIAC

428, rue de la Mission à Merville

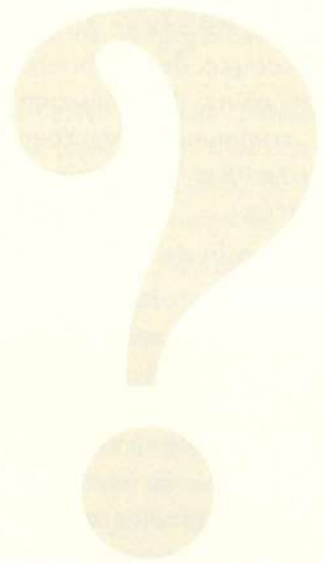
Réponse

• WC Publics.

A partir de septembre une personne du service d'entretien des écoles est affectée au nettoyage des WC publics.

• Déchets Verts

L'élimination des déchets verts en petite quantité par ramassage périodique à domicile est mise à l'étude. Nous vous tiendrons informés de l'avancement du projet. ■



L'Euro est là !

Comme vous avez pu le voir dans le numéro de septembre 2001, des permanences EURO vont avoir lieu sur la commune. Pour connaître les heures et lieux de permanences consulter le journal de septembre ou les affiches qui se trouvent chez les commerçants ?

**L'Euro c'est pour
JANVIER 2002
dans moins
de 70 jours.**

Il faut vous y préparer, et nous pouvons vous y aider.

**Venez profiter des
permanences**
pour vous familiariser
avec notre,
votre nouvelle monnaie.

Mme Céline Barientos, CCAS de Merville.

Mme Laurence Orofino, SIVU RIVAGE. ■

Conseil Municipal

Compte rendu de la réunion du 12 octobre 2001

La séance a été présidée par Monsieur le Maire, les sujets suivants ont été traités :

En début de séance le Conseil Municipal s'est prononcé à la majorité pour octroyer une aide de solidarité pour les sinistrés AZF. Une somme de 10 000 F sera envoyée au comptable de la ville de Toulouse, chargé de la collecte des fonds.

1- Extension de la ZAC

La concertation du public étant close, la procédure d'extension de la ZAC est adoptée.

2- Assainissement : programme 2002

Pour réaliser le complément de financement de la station d'épuration il est adopté à la majorité une demande de subvention au taux le plus élevé possible.

3- Ateliers municipaux

Pour réaliser une plateforme de stockage de matériaux et l'assainissement pluvial il est décidé de créer un programme budgétaire de financement.

4- Proposition de modification d'indemnités pour les agents de la municipalité.

5- Dénomination de rue.

A la demande des anciens combattants il est voté la dénomination d'une rue : allée du 19 mars 1962.

Cette voie est située le long de la Mairie, côté place de la République.

6- Questions et informations diverses

Le Vice-Président du SIVOM chargé des OM (M. Bentanax) nous informe que la commune de Grenade réintègre le SIVOM pour la compétence ordures ménagères. ■

Dégâts sur habitation liés à la sécheresse

Si vous êtes concernés par ces dégâts, veuillez prendre contact auprès du secrétariat de la mairie.

La commune en chantier

Comme vous avez pu vous en rendre compte, de nombreux chantiers en cours de réalisation dans notre commune, perturbent les déplacements et la circulation de nos administrés:

• Chemin de la Tuilerie.

Dans l'attente de l'aménagement définitif, le carrefour entre le CD 65 (route d'Aussonne) le chemin du Factou et le chemin de la Tuilerie, a été mis au gabarit entre le lotissement panoramique et la route d'Aussonne afin de garantir avec plus de sécurité la circulation des véhicules, l'écoulement des eaux et le déplacement des piétons.

• Rue de la Mission.

Reprise de l'ouvrage de franchissement du ruisseau de Lartigue (absence de garde-corps et affaissement du trottoir)

• Liaison chemin des écoles, chemin de Laffage.

Les travaux de la nouvelle liaison entre le chemin de Laffage et les écoles sont maintenant pratiquement terminés avec parking pour enseignants et employés communaux ainsi que des aménagements paysagers.

Le long du chemin des écoles et du terrain d'entraînement, nous avons busé le fossé afin d'avoir un supplément de stationnement avec prochainement piste cyclable et

piétonnier, tout en créant un bassin de rétention pour les eaux pluviales.

• Ateliers municipaux.

Les aménagements des ateliers municipaux seront terminés d'ici courant novembre. L'équipe des employés municipaux pourra s'instal-

ler en toute sécurité avec un maximum de fonctionnalité.

Les entreprises mettent actuellement un point final aux aménagements extérieurs (parking, clôture, portails)

Par ailleurs, ce que l'on appelle "les points à temps" sont terminés. Cette année, sur un grand nombre de chemins il est demandé aux usagers d'être très prudents du fait de la présence de gravillons. Un balayage a été réalisé après stabilisation du revêtement.

Pour tous les désagréments occasionnés par ces travaux vous avez été très compréhensifs et indulgents, et nous vous en remercions. ■

Pour la commission aménagement,
Le 1^{er} adjoint
M. LLORCA

Bonjour à tous les enfants de Merville



Je vous envoie un petit coucou de ma piscine chauffée, pour vous rappeler que je viendrai vous voir à Merville le

SAMEDI 15 DECEMBRE 2001,

*A partir de 15 h 30,
devant l'entrée du Château*

Je vous réserve plein de surprises ainsi qu'un goûter, qui sera servi à la salle du troisième âge vers 16 h 30.

N'oubliez pas de me donner vos lettres ce jour-là !

Bon, maintenant je retourne à l'eau me détendre, car je vais avoir beaucoup de travail !!! ■



Normes acoustiques

La salle polyvalente est en règle

Le décret N° 98-1143 du 15.12.1998 et l'arrêté du 15.12.1998 applicables aux établissements ou locaux diffusant de la musique amplifiée imposent aux organisateurs de manifestations de respecter les prescriptions de fonctionnement suivantes :

"En aucun endroit, accessible au public, le niveau de pression acoustique ne doit dépasser 105 db (A) en niveau moyen et 120 db (A) en niveau de crête".

Afin de respecter le droit à la tranquillité du voisinage et le confort acoustique des participants aux manifestations, la municipalité a décidé la mise en

conformité de la salle polyvalente.

Une étude acoustique a été réalisée à l'automne 2000. Au vu des résultats, le Conseil Municipal a fait installer un limiteur de pression acoustique qui mesure automatiquement le niveau sonore ambiant. Lorsqu'un dépassement de 6 db (A) est mesuré, une première coupure de l'alimentation électrique "orchestre" se produit (1ère alerte). Au deuxième dépassement, la coupure devient définitive ! (la fête est finie). Avant la coupure un feu clignotant rouge alerte les organisateurs qui ont toute possibilité pour réduire leur intensité sonore.

Cet investissement répond à la fois aux souhaits des riverains et des responsables associatifs, pour pouvoir mieux vivre ensemble.

Nota : les utilisateurs n'ont aucune possibilité de modifier le réglage de l'équipement. Toute intervention "sauvage" est détectée et coupe définitivement l'alimentation électrique "orchestre". Il faut alors l'intervention d'un professionnel pour la remise en service ! ■

Prix de l'incivisme

Dans la rue du Bourrelier

Un plan de stationnement a été établi par la municipalité depuis quelques mois. Il correspond à une volonté de maîtriser les abus.

Ainsi donc nous profitons de la lecture de cet article pour vous montrer un des cas d'incivisme encore existant. Nous vous rappelons que dans cette situation des risques d'accident grave existent : bien sûr à la charge du contrevenant. Aujourd'hui nous signalons l'infraction dans Merville Actualités,



mais demain les services municipaux en charge de ces délits seront bien sûr obligés de sévir ! ■

Vol de fleurs

au cimetière de Merville

Les fleurs du cimetière appartiennent à nos morts. Vous qui venez remplis de convoitise vous emparer de cette marchandise, si c'est pour l'offrir à votre tour, sachez qu'une simple prière leur est plus salutaire.

Ayez du respect pour ceux qui nous ont quittés un jour, car vous serez bientôt avec eux pour toujours. ■

Présentation des maquettes des nouvelles écoles

Dans le cadre du concours d'architecte pour la réalisation des nouvelles écoles, nous vous informons que des maquettes seront exposées en Mairie : à la salle d'Honneur,

Du 5 au 9 novembre 2001.

Déchetterie de Merville

Règlement intérieur de la déchetterie de Merville

Depuis le 5 janvier 1999, la déchetterie est soumise aux règlements stricts des divers organismes qui l'animent : la mairie, le SIVOM, DECOSET, etc....

1 - Il y a actuellement en service 4 bennes pour le tri :

- encombrants
- ferrailles
- gravats
- déchets verts.

2 - Les artisans et les commerçants sont priés de ne pas jeter plus de 100 kg par semaine par benne.

3 - Le tri devra être effectué sur le lieu de décharge.

4 - Les horaires ci-après devront être respectés.

5 - Toute récupération à la déchetterie est strictement interdite.

Déchets Verts :

Deux bennes de déchets verts seront prêtées gracieusement aux Mervillois, et une benne encombrants payante du vendredi soir au lundi matin et du lundi matin au vendredi matin; tout le long de l'année, après inscription auprès du responsable Daniel Lébé aux ateliers Municipaux au 05 62 13 41 08.

Ces services, que nous vous rendons, sont totalement pris en charge par la municipalité.

SOYONS RESPECTUEUX DU RÈGLEMENT ... MERCI !

Notre politique est de diminuer le coût de ces services. M. le Maire et son Conseil Municipal vous félicitent pour votre civisme depuis ces cinq dernières années, continuons ensemble ce travail de tous les jours pour que nos enfants et petits-enfants puissent encore pique-niquer dans notre campagne !

M. David Ricco, les employés municipaux et M. Jean-Paul Mercier, responsable de la déchetterie, seront en rapport avec la police municipale.

Toute personne qui ne suivrait pas le règlement pourrait être sévèrement pénalisée.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE

	Matin	Après-midi
Lundi	Fermé	Fermé
Mardi	8 h - 12 h	13 h 30 - 17 h 30
Mercredi	8 h - 12 h	13 h 30 - 17 h 30
Jeudi	Fermé	13 h 30 - 17 h 30
Vendredi	8 h - 12 h	13 h 30 - 16 h 30
Samedi	8 h 30 - 11 h 30	Fermé
Dimanche	Fermé	Fermé

Suite aux nouvelles lois sur l'environnement, la déchetterie de Merville ne peut plus recevoir les déchets suivants :

- Pots de Peinture,
- Produits chimiques,
- Les emballages ayant contenu des huiles ou des produits toxiques,
- Solvants,
- Pneus.

Tous ces déchets devront être amenés à la déchetterie de Cornebarieu. Vous serez autorisés à les déposer avec un justificatif de résidence aux heures d'ouverture de cette déchetterie.

Le responsable de la déchetterie : Jean-Paul Mercier. ■

Top Forme Informe

REPRISE DES COURS DE GYM :

(Salle des fêtes - Mairie de Merville)

Les inscriptions ont lieu sur place, avant ou après les cours toute l'année, mais il est recommandé de prendre les cours en début de saison.

Rappel des horaires :

LUNDI	9 h 15 - 10 h 15	
	19 h - 20 h	(Gym entretien)
MERCREDI	9 h 30 - 10 h 30	(Step L.I.A.)
	20 h - 21 h	(Gym entretien)
VENDREDI	9 h 15 - 10 h 15	
	19 h - 20 h	(Gym entretien)

REPRISE DES COURS DE ROCK :

Les inscriptions ont lieu sur place, avant ou après les cours. Clôture fin octobre.

Rappel des horaires :

MERCREDI	18 h - 19 h	Enfants à partir de 8 ans.
VENDREDI	20 h - 21 h	Débutant (Salle des fêtes - Mairie de Merville)
	21 h - 22 h	1er niveau (Salle du 3 ^e Age)

REPRISE DES COURS DE CLAQUETTES :

Les inscriptions ont lieu sur place, avant ou après les cours. Clôture fin décembre.

Rappel des horaires :

JEUDI 20 h - 21 h (Salle des fêtes - Mairie de Merville)

SECTIONS ENFANTS

Reprise des cours depuis le 18 septembre.

(Salle des fêtes - Mairie de Merville)

Les inscriptions ont lieu sur place, avant ou après les cours toute l'année.

Rappel des horaires :

MARDI	17 h - 18 h	Gym enfants (Mixte)
JEUDI	17 h - 18 h	Eveil à partir de 3 ans
	18 h - 19 h	Jazz enfants (Mixte)
	19 h - 20 h	Jazz ados (Mixte)

Nous vous rappelons qu'un certificat médical est obligatoire pour toutes les disciplines en début de saison.

Nous espérons répondre à la demande des uns et des autres pour bouger autrement avec ce nouveau programme de la saison 2001-2002.

RENSEIGNEMENTS : 05.61.85.02.18

Informations municipales

1- Délais d'obtention d'une carte grise, d'un passeport, d'une carte d'identité : si le dossier est déposé à la mairie, le délai d'instruction et la délivrance de la demande dépendent des services de la préfecture. Aussi, à compter du

jour où la mairie transmet le dossier (généralement, le vendredi de toutes les semaines), les délais d'obtention sont les suivants :

- **Carte grise :** 15 jours – la carte grise peut se faire sans délai, à la préfecture

- **Carte nationale d'identité :** 5 semaines

- **Passeport :** 2 semaines hors période de congés, 4 semaines à l'approche ou pendant les vacances

En cas d'urgence, la mairie n'engage pas sa responsabilité en dessous de ces délais.

2- Recensement militaire : les jeunes gens et jeunes filles âgés de 16 ans doivent se faire recenser au cours du mois de leur naissance, au plus tard le mois suivant.

Ex : les jeunes de 16 ans nés au mois d'octobre pourront se faire recenser jusqu'au 30 novembre 2001

3- Inscriptions électorales : jusqu'au 31/12/2001 pour les nouveaux venus.

Etrangers ressortissants de la CEE : inscriptions sur la liste complémentaire du 1er/09/01 au 30/12/2001 (Elections européennes, élections municipales).

4- Rappel :

- **Suppression de la fiche individuelle ou familiale d'Etat Civil :** (Décret n° 2000-1277 du 26/12/00). Peuvent remplacer les documents suivants : photocopie du livret de famille, copies ou extraits d'actes de l'état civil.

- **Suppression des dispositions relatives à la certification conforme** des copies de documents délivrés par les autorités administratives (décret n° 2001-899 du 1er octobre 2001) :

En cas de doute sur la validité de la copie, l'original pourra être demandé à l'usager par lettre motivée, recommandée avec accusé de réception. ■

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES COMPLÉMENTAIRES DES ÉLECTEURS RESSORTISSANTS DE L'UNION EUROPÉENNE RÉSIDANT EN FRANCE

AVIS

La participation des citoyens de l'Union européenne résidant en France à l'élection des représentants français au Parlement européen et aux élections municipales est subordonnée à l'inscription des intéressés sur une liste électorale complémentaire spécifique à chacune de ces deux élections.

Les demandes d'inscription sur lesdites listes sont reçues du **1^{er} septembre au 30 décembre 2001, en mairie**, où les personnes intéressées doivent se présenter munies de toutes pièces justifiant leur qualité d'électeur.

L'intéressé conserve le **libre choix** de s'inscrire sur l'une **ET/OU** sur l'autre de ces listes complémentaires.

En ce qui concerne l'inscription sur la liste électorale complémentaire établie pour l'élection des représentants français au Parlement européen, l'attention des résidents communautaires doit être appelée sur le fait que leur inscription en France les prive automatiquement du droit de participer à cette même élection dans un autre Etat de l'Union.

Par contre, aucune disposition n'interdit à un résident communautaire inscrit sur la liste électo-

rale complémentaire établie pour une élection municipale en France, de participer à une élection municipale dans un autre Etat de l'Union.

CONDITIONS A REMPLIR POUR ÊTRE ÉLECTEUR

- Avoir la nationalité de l'un des Etats de l'Union européenne autres que la France (produire une pièce d'identité du pays d'origine en cours de validité ou une carte de séjour);

- Etre âgé de 18 ans au plus tard le 1^{er} mars 2002;

- Attester jouir de ses droits civiques, tant en France que dans son Etat d'origine;

- En outre, pour être inscrit dans une commune, il faut:

- y posséder son domicile,

- ou y avoir une résidence réelle, effective et continue de 6 mois au moins à la date de clôture de la liste,

- ou y justifier de sa qualité de contribuable depuis 5 ans sans interruption. Dans ce cas, la preuve d'un domicile ou d'une résidence permanente dans une autre commune de France doit également être apportée. ■

Pouvez-vous nous aider

Nous sommes en classe de CMI/CM2 à l'école de Merville. Nous cherchons des documents qui parlent du village, car nous travaillons sur ce sujet pour le journal de l'école. Si vous avez des livres, plans, photos, témoignages... à nous prêter, merci de les amener à l'école ou à la bibliothèque (Mme Dumas). Nous y ferons très attention.

Nous vous remercions d'avance.



Association des parents d'élèves de Merville

Loi du 1^{er} juillet 1901 - N° 8650

Le 2 octobre a eu lieu notre assemblée générale, nous remercions toutes les personnes qui étaient présentes notamment Mme Piot directrice de l'école maternelle, M. Lozes directeur de l'école primaire, M. Gonin directeur du centre de loisirs, M. le Maire et M. Gendre adjoint chargé de la commission des écoles. Les comptes-rendus de la présidente et de la trésorière ont été approuvés à l'unanimité. La soirée s'est terminée par le verre de l'amitié. Le conseil d'administration s'est réuni le 4 octobre et a élu les membres du bureau.

Présidente :

Andrée DESTARAC.

Vice-présidente

chargée de l'école primaire :

Christianne DA COSTA.

Vice-présidente

chargée de l'école maternelle :

Michèle SANTACREU.

Trésorier : Patrice MICHEL.

Secrétaire : Karine PIGEOT.

Secrétaire adjointe :

Nathalie BLENGINO.

Sont également membres du conseil d'administration : Mireille BARON, Claude BRZOSKA, Muriel CHAUDERON, Christine ESCALA, Cathy HERNANDEZ, Christel FRISON, Charles FRISON, Isabelle LAFITTE, Guylaine LEBRUN, Carine LEMAIRE, Lidia MACIEL, Béatrice QUERO, Laurence REQUENA.

Date à retenir :

12 janvier 2001 loto. ■

Amicale des Anciens Combattants et F.N.A.C.A. de Merville

Commémoration du 11 novembre 1918

L'amicale de Merville commémore l'Armistice de 1918, le dimanche 11 novembre 2001.

Le rassemblement aura lieu devant la mairie à 9 h 15. Une messe chantée par la chorale "**Les enfants de Merville**" sera célébrée par l'abbé Antolak. Le "**Réveil Mervillois**" et les "**Majorettes**" accompagneront les anciens combattants et la population au monument aux Morts pour la remise de la gerbe.

A la fin de la cérémonie, **un apéritif** sera offert par la municipalité.

A 12 h 30, **un repas** soigné sera servi par un traiteur de choix.

Si vous désirez y participer, veuillez vous inscrire auprès de M. André SIMON, quincaillerie.

Le repas est ouvert à tous les Mervilloises et les Mervillois, le meilleur accueil vous sera réservé.

Date limite d'inscription le 7 novembre 2001.

Le bureau ■

Club du 3^e âge

Le jeudi 4 octobre un loto était organisé par le club, avec de nombreux lots dont un téléviseur.

Et le dimanche 14 octobre le traditionnel "repas de l'amitié" à la salle de la mairie, avec un menu de choix servi par le traiteur Bénac.

M. Bentanax n'ayant pas pu venir était représenté par Mme Chantal Kiener, maire adjointe chargée des associations.

M. le Curé (père Edouard Antolak) n'a pu être des nôtres étant pris par ses nombreuses occupations.

Le bureau ■

Merville Handball Club

L'assemblée générale du Merville Handball Club (M.H.B.C.) s'est tenue le samedi 23 juin 2001 au club house à Grenade.

Le bilan sportif qui reste partagé, puisque après un début de saison difficile, l'équipe de Merville réussit à finir 3^{ème} de sa poule en 2^{ème} phase du championnat départemental.

L'effectif de l'équipe reste le même, à quelques exceptions près, puisque trois joueurs ne reprendront pas le championnat à la rentrée.

Nous rappelons que les nouveaux joueurs sont toujours les bienvenus (âge minimum 16 ans).

Pour cette nouvelle année le Merville Handball Club s'est renforcé, avec la venue d'un nouvel entraîneur, à qui le bureau et toute l'équipe souhaitent la bienvenue.

Pour finir, nous tenons à remercier les mervilloises et les mervillois qui nous ont soutenus tout au long de l'année dernière.

Nous espérons vous voir nombreux durant l'année à venir.

Le nouveau bureau du M.H.B.C. :

Président : David BOUILLIN

Trésorier : Gilles GONORT

Secrétaire : Steve POQUET

Secrétaire adjoint : Loïc BONNAFE

Correspondant courrier :

Loïc BONNAFE

Pour plus d'informations :

David BOUILLIN : 06 62 91 75 09

Steve POQUET : 05 61 85 13 34

06 74 82 64 33 ■

23 novembre 2001

Elections Conseil Municipal Jeunes

Ils sont citoyens les jeunes Mervillois...

C'est parti ! Les jeunes de Merville vont prochainement entrer en campagne électorale afin d'élire le nouveau Conseil Municipal des Jeunes (CMJ). Créés pour la première fois en 1996, il est renouvelé tous les deux ans et le CME tous les ans.

C'est une instance qui a vocation à représenter les jeunes et à relayer leurs propositions auprès des adultes. Deux cents mervillois, entre 12 et 17 ans sont concernés par cette consultation qui se déroulera le vendredi 23 novembre en fin de journée dans les locaux de la Mairie.

La commission démocratie chargée de cette activité explique "cette initiative est l'occasion donnée aux jeunes de s'affirmer, de s'exprimer, de proposer".

Le CMJ est une véritable école de la citoyenneté où les jeunes apprennent la responsabilité, l'initiative, la gestion, la répartition des tâches,

mais aussi l'écoute de l'autre, la tolérance, le débat, autant de valeurs essentielles à la vie démocratique.

Un comité d'animation, composé de membres non élus au Conseil Municipal des Adultes est chargé de faire travailler cette équipe dans un objectif de citoyenneté.

A cette occasion nous vous rappelons que des bénévoles sont instamment recherchés.

Sinon, et ce sera "cruel" pour ces jeunes, la commission démocratie sera obligée de dissoudre ce CMJ.

Les équipes précédentes ont terminé leur mandat avec un bilan impressionnant :

- parc à vélos
- corbeilles à papier
- jumelage avec l'Italie
- circuit pigeonier
- projet de parrainage d'une école au Burkina Faso.

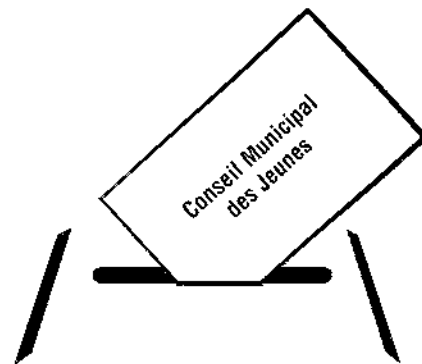
Doté d'un budget de fonctionnement le CMJ a toute latitude pour gérer ces projets et ces réalisations

dans le respect des règles de la comptabilité publique.

A partir du 17 octobre les jeunes de Merville recevront à leur domicile les informations pour cette élection prochaine. Les candidats sont ainsi invités à se faire connaître et animer leur "campagne électorale". Il suffit de remplir un formulaire. Après, il faudra s'efforcer de convaincre pour être élu.

Ainsi donc, dès le 24 novembre à 11 heures à la salle d'honneur de la Mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, l'investiture aura lieu.

Bonne chance à eux. ■



Ecole de musique

La rentrée s'est effectuée normalement cette année encore.

Tous les instruments habituels sont proposés et les élèves ont un choix très étendu. De plus nous pouvons prêter des instruments ce qui facilite le début des études. Se renseigner à l'école pour plus de précisions.

Nous sommes dans les mêmes proportions d'élèves que les années précédentes, ce qui montre la continuité de notre action et le sérieux de notre gestion.

Les inscriptions sont théoriquement terminées mais nous assurons une permanence tous les soirs au secrétariat de l'école de 17 h 30 à 19h30 pour ceux qui auraient encore l'intention de venir s'inscrire.

L'école de musique envisage de participer au téléthon au mois de Décembre 2001. Nous pensons donner un concert avec les professeurs et le groupe vocal, dans une soirée dont le bénéfice serait reversé à

cette association. Nous vous informerons plus précisément en temps utile.

Nos coordonnées :

Secrétariat de l'école :
05.61.85.70.69

Personnes à contacter pour tout renseignement :

- **Mr, Mme A. GIRAUD,**
453, Chemin de St Jean
31330 MERVILLE
Tél. 05.61.85.03.45
- **Mme L. MUNOZ,**
613, Ch. de Cazevieille
31330 MERVILLE
Tél. : 05.61.85.17.40
- **Mr M. CASTAGNET**
405, Rue de la Mission
31330 MERVILLE
Tél. : 05.61.06.92.59
- **Mr J.M. LEMAIRE**
1657, Route de Guinot
31330 MERVILLE
Tél. : 05.61.85.52.17

Groupe vocal

" EVASION MUSICALE "

Les répétitions du groupe ont repris depuis la fin Août. En effet, c'est beaucoup plus tôt que d'habitude, mais nous avons eu beaucoup de travail en ce début de saison avec la préparation du jumelage de Merville avec Bergantino et notre traditionnel concert de Noël.

Notre groupe s'est étoffé cette année avec l'arrivée de plusieurs choristes, hommes et femmes, ce qui va nous permettre d'entreprendre un répertoire intéressant. Mais nous en sommes encore au début, et tous ceux qui hésitent peuvent venir rejoindre sans problème les 55 choristes déjà inscrits ; nous envisageons des répétitions adaptées, et le groupe se chargera de les accueillir.

Le bureau ■

Association 1900-2000

Un siècle de vie à Merville

L'association tient à informer une nouvelle fois les présidents ou responsables des associations mervilloises désireux de nous faire parvenir une synthèse de l'histoire de leur société, de bien vouloir contacter Mme Céline Barientos (Mairie de Merville).

Dans l'éventail très large de la vie à Merville pendant la période 1900-2000, les associations mervilloises tiendront une grande place dans la rédaction future de notre monographie.

Ausi serait-il regrettable, faute de documents ou faits que nous ne

puissions décrire objectivement sur notre livre, l'activité à Merville des sociétés et associations ayant marqué le siècle écoulé. ■

A.E.P.M.

Nous rappelons que vous pouvez nous soumettre toutes vos remarques ou suggestions, soit directement à un membre du conseil d'école, soit dans la boîte aux lettres située devant l'école Maternelle.

A.E.P.M.

Banquet de la pétanque

Comme chaque année la pétanque mervilloise organisera le dimanche 25 novembre 2001 à partir de 11 heures 30 à la salle polyvalente de Merville, son traditionnel banquet de fin d'année. Le prix du repas est fixé à 160 F par personne et gratuit pour les moins de 12 ans.

Pour tout renseignement ou inscription contacter M. Christian Véron, chemin de Cazevieille, tél. 05 61 85 12 07. ou M. Jean-Philippe Dedieu 3116 route de Larra, tél. 05 61 85 87 26.

Venez nombreux le meilleur accueil vous sera réservé. ■

Tennis Club de Merville

Les cours ont repris comme prévu lundi 1^{er} Octobre.

En ce début de saison, les effectifs de l'école de Tennis représentent :

- 71 enfants âgés de 5 à 17 ans
- 2 enseignants brevet d'état : Cédric et Damien
- 2 enseignants éducateurs : Claire et Marc.

Après quelques modifications, les groupes sont désormais formés et il reste encore quelques places libres.

Si vos enfants sont intéressés, il n'est pas trop tard, n'hésitez pas à contacter Anne AMAR au 05.61.85.12.42 ou à venir directement sur les courts (les horaires de

l'école de Tennis sont affichés sur la porte de la Maison du Tennis).

Les cours adulte ont eux aussi recommencé et connaissent un franc succès.

La date d'échéance des licences est le 1^{er} Octobre et non plus 1^{er} Novembre.

Nous rappelons aux adhérents qui ne l'ont pas encore fait, qu'ils doivent dès maintenant prendre ou renouveler leur adhésion au Tennis Club pour la saison 2001/2002.

ATTENTION : Pour des raisons d'organisation et d'occupation des terrains, nous procédons au recensement des badges, clefs de badges et clefs des courts.

Tous les badges ont été enlevés des tableaux, vous aurez le loisir de les récupérer le samedi 17 Novembre de 15h à 17h à la maison du Tennis.

Si vous possédez un badge chez vous nous vous remercions de nous l'apporter pour identification ce même samedi 17 de 15h à 17h.

Nous vous informons que notre assemblée générale se tiendra le samedi 17 novembre 2001 à partir de 17 heures à la Maison du Tennis.

Nous vous remercions de venir nombreux.

Et vous donnons rendez-vous très bientôt sur les courts. ■

Repas des aînés

Le 16 décembre 2001

Comme chaque année, le CCAS organise la Fête des Aînés qui se déroulera le dimanche 16 décembre 2001 à la salle polyvalente.

Grande nouveauté instaurée pour ce nouveau millénaire et apportée par la nouvelle équipe du CCAS, ce repas et les surprises qui l'accompagnent, seront offerts aux couples mervillois dont l'un des deux conjoints au moins est entré dans sa soixante cinquième année.

Des invitations seront envoyées individuellement pour lesquelles il faudra confirmer ou infirmer la participation auprès de Céline, au 05 62 13 41 19 (avant le lundi 3 décembre 2001, dernier délai).

Si nos listings s'avéraient incomplets et si vous ne receviez pas l'invitation, veuillez, s'il vous plaît, vous manifester, toujours auprès de Céline et au même numéro. Il serait

dommage de ne pouvoir vous compter parmi les convives.

Le service, comme tous les ans, sera assuré par une équipe de jeunes du Local Jeune, et le CCAS sera là pour vous

accueillir et être à vos petits soins.

Comptant sur votre présence et souhaitant être à la hauteur de vos attentes, le CCAS vous attend impatiemment le dimanche 16 décembre 2001. ■



Foyer rural

LOTO DU FOYER RURAL

SAMEDI 24 NOVEMBRE

à 21 heures

Salle polyvalente

De nombreux lots de valeur vous attendent (surprises ...), il y en aura pour tous les goûts !

NOUVEAUTES

ATELIER CIRQUE

Ca y est, une nouvelle activité a démarré au Foyer Rural :

LE CIRQUE !

Acrobaties, équilibre, jonglerie (balles, massues, foulards, diablo...), expression, maquillage ..etc..., les animateurs de la **Compagnie SALTOBRANK** proposent d'enseigner toutes les techniques qu'ils maîtrisent lors d'ateliers qui se déroulent le Samedi matin.

Outre l'apprentissage et l'acquisition des techniques, les Arts du Cirque favorisent l'équilibre corporel et la maîtrise gestuelle, la connais-

sance de ses limites, la mesure des risques, contribuent au développement personnel et facilitent la communication et la solidarité ! Bref, une activité très complète.

(Enfants à partir de 4 ans)

ACTIVITES MANUELLES

Un autre atelier pourrait ouvrir ses portes dès le mois prochain ou début 2^e trimestre :

ACTIVITES MANUELLES

(peinture, dessin, poterie, pâte à sel ..etc...)

Cette activité se déroulera le mercredi après-midi et concerne les enfants à partir de 5/6 ans.

Pour cet atelier, merci de nous contacter rapidement si vous êtes intéressé ou si vous pensez l'être prochainement car tout dépendra du nombre d'enfants !

Renseignements :

Tél. Foyer Rural : 05-61-06-33-95

ECHOS de théâtre

Le Samedi 13 octobre 2001, le Foyer Rural a reçu une Compagnie professionnelle, le **Lazzi Théâtre**, qui a joué sa dernière création : "**Le carnaval des dupes**" sur notre scène mervilloise, avant d'aller s'installer pour une série de représentations à Toulouse puis la région. Amateur de théâtre ou non, chaque spectateur a pu apprécier le formidable jeu des comédiens !

Nous tenons à remercier les personnes présentes, qui soutiennent notre volonté de faire vivre la Culture en milieu rural, même si cela est difficile ...

Nous espérons qu'ils n'ont pas applaudi un des derniers spectacles produits à Merville ! ■

BIENVENUE

Bienvenue à 2 nouveaux commerçants

A partir du 24 août

A FLEUR D'EAU

Fleuriste

Emilie PETRY

Composition florale • Fleurs séchées

Fleurs coupées • Plantes

Cadeaux mariage et deuil

Décorations florales

Toutes cérémonies

Tél. : 05 61 06 33 96

A partir du 13 septembre

CENTRE ESTHÉTIQUE

Carole LAURENS

Soins du visage • Soins du corps

Épilation orientale traditionnelle et tiède

Permanente et teinture des cils

Maquillage • UVA selon législation

Manucure et beauté des pieds

Tél. : 05 61 85 31 54

Comité de rédaction :

Commission Communication

Mairie de Merville

Conception graphique

et impression :



MAGENTA

31840 Seilh - 05 61 59 09 09

La commission communication
vous rappelle

**qu'aucun article ne sera pris
en compte au delà du 15
de chaque mois**
(sur disquette de préférence)